

# Projet Pédagogique

2022-2023



## Maison des Jeunes

- Sommaire



## Présentation du SIVOM

- ◆ Les orientations du projet éducatif sur le territoire
- ◆ La structure

## Présentation et fonctionnement de la Maison des Jeunes

- ◆ Le public accueilli
- ◆ Les moyens financiers et matériels
- ◆ Les locaux
- ◆ Le transport
- ◆ Le fonctionnement de l'accueil
- ◆ Une journée type
- ◆ Les modalités d'inscriptions
- ◆ Les activités et les sorties
- ◆ La tarification
- ◆ La communication
- ◆ Les partenaires

## Les objectifs pédagogiques

- ◆ Présentation des 3 objectifs
- ◆ Bilan et évaluation

## Le projet pédagogique en séjour

## LES ELUS ET LES AGENTS DU SIVOM

**« Le projet pédagogique, met en œuvre le projet éducatif de la structure, il aide à construire les démarches pédagogiques et permet de donner du sens aux activités proposées »**

◆

◆

◆

# ◆ Les orientations du projet Educatif sur le territoire

Offrir des loisirs de proximité et une participation à la vie locale

Développer un comportement de citoyen actif, responsable et autonome

Privilégier le bien-être des enfants et des jeunes

Accueillir des jeunes en situation de handicap

Proposer des lieux de découverte et de rencontre

Renforcer la cohésion sociale

# La structure

En janvier 2008, les communes d'Asnières sur Nouère, Balzac, Marsac et Vindelle ont fait le choix de créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) pour mutualiser leurs compétences enfance-jeunesse, leurs locaux, leurs moyens et le personnel afin de proposer un service de qualité en matière de loisirs pour les enfants et les jeunes du territoire.

Le Pôle Loisirs Éducatifs du SIVOM comprend :

- l'ALSH maternelle et primaire appelé « Centre de Loisirs des AsBaMaVis », qui accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans
- l'ALSH adolescent appelé « Maison des Jeunes », qui accueille les jeunes de 11 à 17 ans

## **\*AsBaMaVis, qu'est ce que c'est ?**

Ce sont les premières lettres des noms des quatre communes qui forment le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple, dit SIVOM.

“As” pour Asnières sur Nouère,  
“Ba” pour Balzac,  
“Ma” pour Marsac,  
“Vi” pour Vindelle.  
“S” car il y a plusieurs communes !

## Le territoire et le public

La Maison des Jeunes est située sur la commune de Balzac, notre accueil de loisirs est ouvert aux jeunes habitants de 11 à 17 ans. La plupart des jeunes viennent des communes d'Asnières sur Nouère, Balzac, Marsac et Vindelle. Depuis janvier 2017, ces quatre communes font partie de la communauté d'agglomération du GrandAngoulême. Une minorité d'adolescents vient d'autres communes faisant partie de la communauté d'agglomération du GrandAngoulême ou non.

La grande majorité des adolescents qui fréquentent la Maison des Jeunes a entre 11 et 14 ans et sont scolarisés dans les différents collèges environnants (principalement le collège René Cassin au Gond-Pontouvre, le collège Claudie Haigneré à Rouillac et Eugène Delacroix à Saint Amant de Boixe)

## LES MOYENS MATERIELS , FINANCIERS ET HUMAINS

Le budget annuel de la MDJ, préparé par la directrice et validé par le comité syndical, se compose des éléments suivants : les prestataires, le matériel pédagogique, l'alimentation, les locations de bus et le montage du séjour d'été.

La MDJ dispose d'un mini-bus et d'un bus 19 places, partagés avec le centre de loisirs.

Nous avons également accès, sur réservation, à la régie ludique du Grand Angoulême qui nous propose un large choix de malles pédagogiques.

De plus, nous recrutons pour les périodes de vacances scolaires des animateurs diplômés du BAFA.

## ◆ Les locaux

La Maison des Jeunes est située sur la commune de Balzac, à proximité de la mairie, de l'école et de la bibliothèque. Différents équipements sportifs jouxtent le local : terrains de tennis, terrain de foot et plateau multisport.

La MDJ dispose d'une salle aménagée avec des sanitaires attenants, ainsi que d'un espace extérieur sécurisé et aménageable. Le bureau de la directrice est situé dans le même bâtiment. Les locaux sont adaptés pour accueillir des personnes à mobilité réduite.

A chaque période de vacances, la salle est aménagée et décorée en fonction du thème.



Les jeunes ont à disposition une salle équipée avec :

- un espace multimédia avec un ordinateur et une connexion Internet,
- une télévision, un lecteur DVD et une console de jeux vidéo (PS4)
- un billard et un baby-foot
- du matériel sportif,
- des jeux de société,
- un espace de prévention à la santé,
- une bibliothèque,
- et une terrasse !

# Le transport

Les jeunes habitant sur les communes de Marsac et d'Asnières-sur-Nouère ont la possibilité selon les places disponibles et sur inscription de prendre la navette assurée par le bus 19 places du centre de loisirs.

Le convoyage est assuré par une conductrice et une animatrice du centre de loisirs.

-Navette Marsac - Balzac : Matin : 8h45 / soir : 17h45

-Navette Asnières-sur-Nouère - Balzac : Matin : 8h30/ soir : 18h00

## Le fonctionnement de notre accueil

S'agissant d'un accueil de loisirs pour les 11-17ans, l'accueil proposé est flexible. L'inscription sur les activités peut se faire à la journée ou à la demi-journée avec ou sans le repas.

Ce fonctionnement permet aux jeunes qui le souhaitent et à leur famille une adaptation en douceur, une liberté de choix sur les activités et une organisation familiale plus souple.

De plus, les familles ont le choix de laisser les jeunes venir et quitter la MDJ par leurs propres moyens.

Un cahier de présence doit être rempli par le jeune, notant son heure d'arrivée et son heure de départ.

Les horaires pendant les vacances :

Du lundi au vendredi 9h à 18h

Un accueil du matin de 8h à 9h est proposé, sur inscription.

Les horaires peuvent être modifiés en fonction de la météo, des sorties et activités.

## UNE JOURNEE TYPE A LA MDJ

Une journée type en période de vacances scolaires :

- ✕ 8h00- 9h00 : Accueil du matin sur inscription
- ✕ 9h00-9h30 : Accueil des jeunes
- ✕ 9h30-11h30 : Activité sur place ou sortie
- ✕ 11h30-12h00 : Rangement du matériel et temps libre
- ✕ 12h00 : Repas avec les enfants du centre de loisirs
- ✕ 13h30-14h00 : Temps calme
- ✕ 14h00-16h30 : Activité sur place ou sortie
- ✕ 16h30-16h45 : Goûter
- ✕ 16h45-18h00 : Temps libre, départ des jeunes

### ◆ Les modalités d'inscription

Le jeune peut se présenter seul ou accompagné d'un adulte, venir faire connaissance, découvrir le local et son fonctionnement.

Un échange avec la famille aura lieu, car la participation aux activités ne prend effet qu'avec l'accord parental et le dossier d'inscription rempli et signé par le responsable légal et accompagné des documents suivants :

- une photocopie de l'attestation de responsabilité civile de l'année en cours
- les photocopies des pages du carnet de vaccinations
- une attestation de natation ou certificat d'aisance aquatique

**Tout dossier incomplet empêchera le jeune de participer aux activités.**

Nous organisons des samedis d'inscriptions pour les vacances. Nous alternons ces permanences sur les 4 communes.

## Les activités et sorties

Les activités et sorties proposées sont variées, afin de répondre aux envies des jeunes :

- activités sportives
- activités manuelles
- activités culturelles
- activités culinaires
- sorties : bowling, cinéma, piscine, lasergame, accrobranche etc...
- soirées à thème : film, jeux vidéos, jeux de société etc...

Les jeunes donnent leurs idées d'activités et de sorties sur le tableau de construction du programme à venir à chaque période de vacances. Pour certains projets ou idées de sorties, accompagnés par une animatrice, les jeunes prennent contact eux-mêmes avec les prestataires et se renseignent concernant les tarifs, les heures d'ouverture... Ils se sentent ainsi impliqués et valorisés.

Les jeunes sont accueillis selon un taux d'encadrement de 1 animateur pour 8 jeunes en sortie avec un minibus et de 1 animateur pour 12 jeunes sur site ou en sortie avec le grand bus.

Selon la nature des animations et des sorties, et de façon exceptionnelle, les animateurs/trices du centre de loisirs seront sollicités pour encadrer le groupe.

## La tarification

## L'adhésion de janvier à décembre : 21,00€

Elle permet aux adolescents d'accéder librement à la salle aménagée pendant les temps d'accueil libre et de participer à toutes les animations proposées tout au long de l'année indiquées par un smiley.

- ✗ **L'accueil du matin et le transport depuis Asnières-sur-Nouère et Marsac : 1,05€**
- ✗ **Repas : 3,85€**
- ✗ **Soirées : selon le quotient familial : de 3,62 € à 7,87€**

Les tarifs "Allocataires CAF" tiennent compte de l'aide de la Caisse d'Allocation Familiale d'un montant de 0,54€ par heure d'accueil, soit 5 heures pour une demi-journée (2,70€ déduits) et 10 heures pour une journée (5,40€ déduits).

Les activités payantes seront facturées à la fin du mois. Le règlement est à adresser à la Maison des Jeunes ou au Sivom des Asbamavis à l'ordre du Trésor Public, seulement après réception de la facture.

Quotient familial	Allocataire CAF						Non allocataire CAF
	De 0 à 400	De 401 à 600	De 601 à 800	De 801 à 1100	De 1101 à 1400	Plus de 1400	
Activité ou sortie « magik » 1/2 journée	3,69 €	4,22 €	4,74 €	5,00 €	5,14 €	5,27 €	8,23 €
Activité ou sortie « magik » journée	5,67 €	6,47 €	7,29 €	7,69 €	7,89 €	8,09 €	13,70 €
Activité ou sortie « fun » 1/2 journée	7,16 €	8,18 €	9,21 €	9,72 €	9,97 €	10,23 €	13,97 €
Activité ou sortie « fun » journée	9,13 €	10,44 €	11,75 €	12,40 €	12,72 €	13,05 €	18,66 €
Activité ou sortie « extra » 1/2 journée	12,37 €	14,13 €	15,91 €	16,78 €	17,23 €	17,67 €	20,48 €
Activité ou sortie « extra » journée	14,34 €	16,39 €	18,44 €	19,47 €	19,98 €	20,49 €	26,10 €

## La communication

Le site internet du Sivom des Asbamavis: <http://asbamavis.fr>

Différentes informations sont à retrouver sur ce nouveau site créé en septembre: le présent projet pédagogique, le règlement intérieur, les programmes des vacances à venir, les dates d'inscriptions, les soirées passerelles.

La page facebook "Mdj Sivom Balzac"

De plus, la MDJ possède une page facebook "Mdj Sivom Balzac" sur laquelle sont publiées les actualités : photos, nombres de places restantes pour une activité, les programmes...

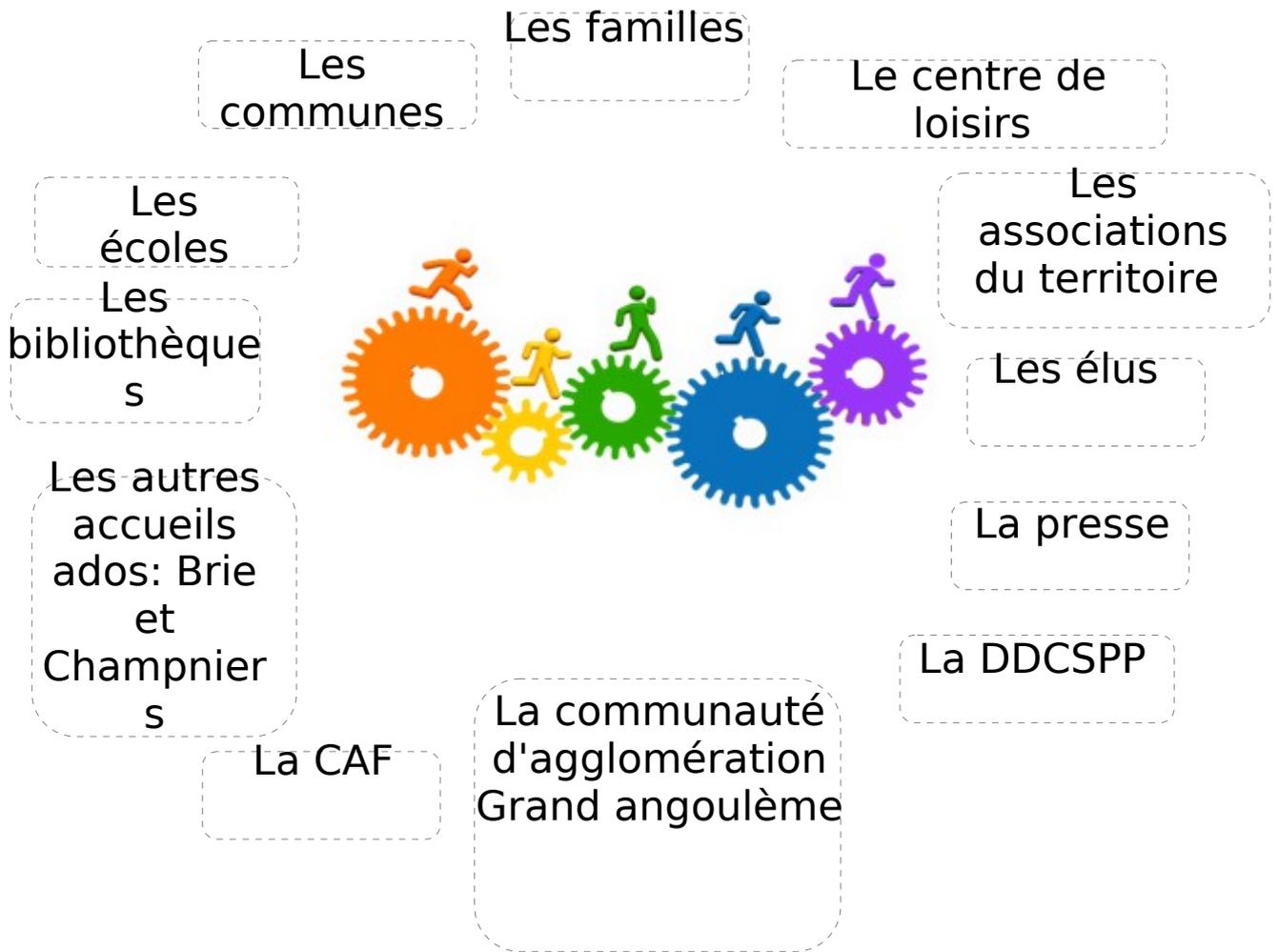
L'adresse email [maisondesjeunes.asbamavis@gmail.com](mailto:maisondesjeunes.asbamavis@gmail.com)

Enfin, les programmes d'activités sont transmis aux familles par e-mail. C'est aussi un moyen de communiquer avec les prestataires, les familles et de garder ainsi une trace écrite de nos échanges.

Le téléphone : 05 45 68 29 34 ou 06 71 20 92 45

Nous sommes joignables pour tous renseignements.

# LES PARTENAIRES



## LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Accompagner les jeunes à devenir des citoyens responsables, autonomes et respectueux de leur environnement, des autres et d'eux mêmes

Permettre aux jeunes de vivre son adolescence à son rythme, de valoriser ses richesses, ses savoir être et savoir faire

Faire de la Maison des Jeunes et du Sivom un lieu de partage et de rencontres

## **Accompagner les jeunes à devenir des citoyens responsables, autonomes et respectueux de leur environnement, des autres et d'eux-mêmes**

Objectifs opérationnels	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une cohésion de groupe</li> <li>- Favoriser l'autonomie et le sens des responsabilités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des animations, des projets collectifs</li> <li>- Proposer des jeux de connaissances en début de vacances</li> <li>- Organiser des temps de partage et d'échange</li> <li>- Créer des moments d'activités au choix</li> <li>- Permettre aux jeunes de faire des activités seuls, sans la présence de l'animateur (foot, tennis...)</li> <li>- Faire participer les jeunes aux tâches de la vie quotidienne: installation et rangement du matériel, nettoyage de la salle, préparation du goûter... mettre en place des outils pour que tous les jeunes participent (jeux, tableau de répartition...)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Investir les jeunes dans le respect des locaux et du matériel</li> <li>- Sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de règles de vie avec les jeunes, les afficher dans le local</li> <li>- Impliquer les jeunes dans la réparation des jeux de société</li> <li>- Mobiliser les jeunes pour des actions citoyennes</li> <li>- Continuer de trier les déchets (poubelle jaune/poubelle noire)</li> <li>- Composter les déchets organiques et vider le seau de compost au composteur du jardin</li> <li>- Utiliser des gobelets, des couverts et des assiettes réutilisables pour les goûters et les repas</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser le regard des jeunes sur la différence</li> <li>- Organiser un accueil inclusif</li> <li>- Faire de la prévention à la santé et au bien-être</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des temps d'échanges formels et informels</li> <li>- Proposer une animation handisport</li> <li>- Ouvrir la Maison des Jeunes à un public porteur de handicap et adapter les activités en fonction de leur présence</li> <li>- Mise à disposition et mise en valeur de brochure de prévention dans le local et dans l'espace des sanitaires. (compter le nombre de brochures emmenées par les jeunes)</li> <li>- Etoffer la documentation en proposant des ouvrages de la bibliothèque-</li> </ul>

**Permettre aux jeunes de vivre son adolescence à son rythme, de valoriser ses richesses, ses savoir être et savoir faire**

Objectifs opérationnels	Moyens
<p>- Impliquer les jeunes dans la vie et le fonctionnement de la MDJ</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décorer la salle pour les jeunes à chaque période de vacances pour qu'ils s'approprient l'espace et qu'ils s'y sentent bien tout en les surprenant</li> <li>- Mettre en place des temps pour discuter des projets, du programme d'activités, des séjours en utilisant différents outils (mur d'expression, boîte à idées...)</li> <li>- Impliquer les jeunes dans la recherche d'activités (demande de devis, d'horaires d'ouverture...)</li> <li>- Faire préparer une activité ou un atelier pour les enfants d'une autre tranche d'âge</li> </ul>
<p>- Favoriser les échanges entre les jeunes de la Maison des Jeunes et:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les enfants du centre de loisirs</li> <li>• les ados des différents secteurs</li> <li>• les associations du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des activités et soirées passerelles tout au long de l'année</li> <li>- Proposer et participer à des actions intercentres</li> <li>- Contacter et rencontrer des associations du territoire</li> <li>- Soutenir et partager un moment convivial et ludique avec les associations du territoire (“les amis de Pankets”)</li> </ul>
<p>- Valoriser ses richesses</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager les jeunes pour leur permettre d'être en confiance afin qu'ils puissent prendre leur propres décisions.</li> <li>- Stimuler leur curiosité. ( Mise en place d'une petite bibliothèque en mettant en avant les rubriques; espaces , sport , jardinage, art, ect ,, )</li> <li>- Laisser l'enfant explorer les domaines qui l'intéresse.</li> <li>- Encourager les jeunes à participer aux activités qu'il ne connaît pas.</li> <li>- Etre attentif aux progrès des jeunes.</li> </ul>
<p>- Développer leur savoir être et leur savoir faire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire comprendre aux jeunes qu'ils ont de la valeur et des valeurs (Mise en place d'un tableau des valeurs)</li> <li>- Encourager les jeunes à “sortir de leurs zones de confort” en mettant en place des activités qui ne connaissent pas.</li> <li>- Féliciter les jeunes dans leurs réussites et les encourager de leurs défaites.</li> <li>- Donner aux jeunes des responsabilités dites “importantes”</li> </ul>



## **Faire de la Maison des Jeunes et du Sivom un lieu de partage et de rencontres**

Objectifs opérationnels	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les projets des jeunes sur le territoire et créer du lien avec les familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inviter les parents à venir voir les réalisations</li> <li>- Diffuser et transmettre les projets et réalisations</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer du lien entre l'équipe d'animation de la Maison des Jeunes et celle du centre de loisirs des Asbamavis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des temps de préparation communs</li> <li>- Partager les temps d'installation et de décoration des salles des différents secteurs</li> <li>- Organiser des soirées à thème : ciné famille, grands jeux, soirée débat. Cette année, organiser et inviter les jeunes et leur famille à un jeu de piste, imaginé et mis en place conjointement avec l'équipe du centre de loisirs</li> </ul>



### **◆ Bilan et évaluation**

Après chaque période de vacances, un bilan pédagogique sera établi en présence de l'équipe du Sivom. Cette évaluation reposera sur les points à améliorer, tels que les activités, les sorties et les projets menés avec les jeunes, ainsi que sur la logistique (transport, repas, planning), et les problématiques rencontrées.

A la fin de chaque activité ou sur un temps informel, un temps d'échange avec les jeunes sera mis en place afin d'avoir un retour sur leur ressenti.

## ◆ Le projet pédagogique des séjours

Chaque été, la Maison Des Jeunes organise un mini camp à destination de 12 jeunes de 11 à 17 ans d'une durée de cinq jours.

Une déclaration "fiche accessoire" sera déposée auprès de Jeunesse et Sport pour chaque séjour.

L'équipe d'encadrement durant le séjour sera constituée de deux animateurs et d'un directeur.

Pour chaque séjour, un projet pédagogique spécifique est rédigé par la directrice de la Maison des Jeunes en lien avec le projet pédagogique initial. Avant chaque séjour, une réunion de présentation et une réunion de préparation sont mises en place avec les jeunes et les familles.

### 1/ Le transport :

La Maison Des Jeunes dispose d'un mini bus 9 places, qu'elle utilise pour les sorties et éventuellement pour le camp. Des véhicules supplémentaires (mini bus, voitures) sont loués spécialement pour la période.

### 2/ L' hébergement :

Selon la saison, et le choix des jeunes, l'hébergement pourra se faire sous toiles de tentes ou dans un hébergement en dur.

Dans le cas d'un séjour sous toiles de tentes, une salle à proximité sera mise à notre disposition en cas d'alerte de graves intempéries.

### 3/ Les objectifs :

- Permettre aux jeunes de découvrir un nouvel environnement
- Pratiquer de nouvelles activités sportives et culturelles
- Favoriser l'autonomie, la prise de responsabilité et le dépassement de soi
- Familiariser les jeunes au vivre ensemble

### ◆ 4/ Les activités et l'organisation de la vie quotidienne :

Selon les activités choisies avec les jeunes , l'encadrement sera fait par des intervenants diplômés d'Etat.

Les jeunes mettront en place, avec l'équipe d'animation un tableau de répartition des différentes tâches de la vie quotidienne à effectuer tout au long du séjour.

### 5/ Tarifs séjour en fonction du quotient familial :

Séjour	
Quotient familial	5 jours 4 nuits
Plus de 1400	190,51
De 1101 à 1400	178,45
De 801 à 1100	170,93
De 601 à 800	160,38
De 401 à 600	150,59
De 0 à 400	140,04
Non allocataires CAF	218,56

# Les Elus et les agents du sivom

## **Bureau syndical :**

Martine Liège-Talon-Présidente  
Emmanuelle Pellier-vice-présidente  
Nathalie Denzler  
Jacqueline Batime  
Mylène Bougnon

## **Elus du Comité Syndical**

### **SIVOM des ASBAMAVIS équipe pédagogique**

**Directrice du SIVOM**  
Claire LOUINEAU

### **Secteur Adolescent (11/17 ans)**

**Directeur et animateur**  
Rémi HOUËL

### **Secteur Enfance (3/11 ans)**

**Directeur et animateur**  
David Saïd BERKATI

### **Animatrice-référente primaire**

Louanne MORNEY

### **Animatrice-référente maternelle**

Aurélië MORISSE

### **Animatrice-référente des TAP**

Bruçula TOMBOANJ ARA

### **Animatrices / Animateurs**

Peggy LE FLOCH  
Marion METAYER  
Elisa FIGUEIRA  
Loan DUPON



**Asnières sur Nouère**  
Mylène BOUGNON  
Chantal DOYEN-MORANGE  
Yann CHOPINET  
Jean-luc TRESTA  
Thierry BOUILLEAU

### **Balzac**

Nathalie DENZLER  
Nathalie THABAUD  
Martine LIEGE TALON  
Sylvie MAILLOCHAUD  
Stéphane LAVAUD

### **Marsac**

Nadia DEVEAUD  
Jacqueline BATIME  
Jean-Luc FOUCHIER  
Christine MAHAUDEAU  
Dominique LACOMBE

## **Personnel technique**

### **Cuisinier**

Alexandre BARBIER

### **Agent de service**

Armantine DUBOIS

### **Chauffeur de bus**

Geneviève POUGEARD

### **Vindelle**

Emmanuelle PELLIER  
Natacha AUGRY  
Nicolas CHAMOULAUD  
Marie-Christine CHATAIGNER  
Mélanie MERVEILLE



# ◆ Contact

**SIVOM des AsBaMaVis**  
Place Jean Louis Guez de Balzac  
16430 BALZAC

**Maison des Jeunes**  
maisondesjeunes.asbamavis@gmail.com  
**05 45 68 29 34**  
**06 71 20 92 45**

**Accueil de Loisirs**  
[centredeloisirs.asbamavis@gmail.com](mailto:centredeloisirs.asbamavis@gmail.com)  
**05 45 68 29 34**  
**06 07 60 12 69**

**Site Internet**  
<http://asbamavis.fr>

